

**José del Val**  
**Carolina Sánchez Garcí**

Le Nicaragua compte sept peuples autochtones. Les Chorotega (221.000), Cacaopera ou Matagalpa (97.500), Ocanxiu ou Sutiaba (49.000) et Nahoia ou Nahuatl (20.000) vivent dans le Pacifique, au centre et au nord du pays. La côte Caraïbe (ou Atlantique) est habitée par les peuples Miskitu (150.000), Sumu ou Mayangna (27.000) et Rama (2.000). En outre, les populations d'ascendance africaine (appelées « communautés ethniques » dans la législation nationale) jouissent également de droits collectifs conformément à la Constitution politique du Nicaragua (1987). Il s'agit notamment du créole ou kriol (43.000) et du garífuna (2.500).

En 1979, le *Front sandiniste de libération nationale* (FSLN) a pris le pouvoir au Nicaragua et s'est ensuite heurté à l'opposition des « Contrats », financés par les États-Unis. Des paysans du Pacifique et des peuples autochtones de la côte caraïbe ont participé aux Contrats. En 1987, suite au règlement amiable du conflit par la Commission interaméricaine des droits de l'homme (CIDH) et dans le but de mettre fin à la résistance autochtone, le FSLN crée les Régions autonomes de la côte nord des Caraïbes (RACCN) et la côte sud des Caraïbes (RACCS), sur la base d'un statut d'autonomie (loi n° 28).

L'arrêt de la Cour interaméricaine des droits de l'homme (Cour IA) dans l'affaire *Communauté Mayangna (Sumo) d'Awes Tingni c. Nicaragua* en 2001 a conduit à la promulgation de la loi n° 445 sur le *Régime de propriété communautaire des peuples autochtones et Communautés ethniques des régions autonomes de la côte atlantique du Nicaragua et des fleuves Bocay, Coco, Indio et Maíz*, entre autres.

Cette loi reconnaît le droit des communautés à l'autonomie et crée une procédure de titrage des territoires. En 2005, l'État a lancé le processus d'attribution de titres pour les 23 territoires autochtones et d'ascendance africaine dans le RACCN et le RACCS, aboutissant à la délivrance de titres de propriété.

En 2007, le Nicaragua a voté en faveur de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et en 2010 a ratifié la Convention 169 de l'OIT. L'Alliance des peuples autochtones et d'ascendance africaine du Nicaragua a été formée en 2015.

### **Événements de 2021**

En période de crise, les femmes autochtones du Nicaragua jouent sans aucun doute un rôle déterminant pour leurs familles et leurs peuples. Avec les anciens, elles transmettent les valeurs spirituelles et culturelles de leur propre langue. En outre, les femmes autochtones sont traditionnellement réunies autour du travail volontaire effectué dans les églises et les écoles fréquentées par leurs enfants dans leurs communautés.

Beaucoup de ces femmes autochtones sont monolingues, ce qui limite leurs activités hors de la communauté à laquelle elles appartiennent. Cependant les femmes autochtones ont formé, dans leur communauté, des groupes qui se réunissent pour partager et agir sur les questions de santé, de nutrition et la production de biens et de services. Mais l'insécurité qui règne dans les communautés autochtones a limité ces activités.

Certaines communautés ont également élu des femmes parmi leurs autorités. C'est ainsi que, lors de crises, certaines ont pris la tête de la défense de leur communauté.<sup>2</sup>

Cependant beaucoup de femmes ont été discriminées à cause de leur condition d'autochtone ou d'afroaméricaine. Elles sont victimes de la violence structurelle et du racisme, à cause de leur langue, de leur culture, de la faiblesse de leurs moyens économiques ou parce qu'elles vivent dans des contrées éloignées qui manquent de services publics, ce qui les désavantage par rapport aux autres citoyens.

Et leur condition de femme rend particulièrement évidente l'absence de réaction des autorités lors de signalements d'agression. Ceux-ci ne donnent lieu à aucune enquête quand il s'agit de femmes qui occupent des postes de dirigeantes communautaires et de défenseuses de leurs terres ou des accès aux ressources naturelles de leurs communautés.

Depuis 2018 la crise profonde des Droits Humains a exacerbé cette situation au Nicaragua. Le rapport du *Groupe International des Experts Indépendants* de la CIDH a recommandé au gouvernement du Nicaragua de

*« cesser les attaques contre les défenseurs des droits humains, journalistes et autres leaders sociaux, de leur garantir les conditions pour pouvoir poursuivre pleinement leurs travaux et exercer leurs droits, en particulier la liberté d'expression, de réunion et d'association. »*

Trois ans plus tard, rien n'a bougé. C'est ce que montre la CIDH dans son rapport de 2021 intitulé : « Nicaragua : concentration du pouvoir et affaiblissement de l'Etat de droit » quand elle déclare :

*« Ainsi s'est établi un État policier visant à faire taire la dissidence en fermant les espaces démocratiques, en arrêtant des personnes considérées comme opposants, en déclarant illégale toute manifestation d'opposition et en confisquant les installations de défense des droits humains et les médias indépendants. Entre autre (...) par la criminalisation des voix dissidentes, la manipulation du droit pénal, l'absence de garanties sur l'impartialité du pouvoir judiciaire et l'impunité des violences commises contre les droits humains.»<sup>4</sup>*

De la même façon, l'Etat n'a pas non plus entériné la décision de la Cour des Droits Humains de 2017 dans l'affaire *Acosta et autres VS Nicaragua*, à propos de la mise en place de mécanismes de protection et de protocoles d'enquête pouvant être utilisés en cas de menaces et de danger visant les défenseurs des droits humains et leurs familles.

## **Femmes défendant les droits humains**

2021 a commencé de façon violente pour la défenseuse des droits humains Dolene Miller. Le 8 janvier, elle s'est trouvée devant chez elle face à des membres de la police nationale et qui empêchait qu'on entre ou qu'on sorte. Dorene Miller a déclaré :

*« La police nationale a décidé de transformer ma maison en prison pendant cinq heures. Cette atteinte à la liberté de mouvement a eu lieu sans un mot, et, ce qui est pire, sans que personne ne puisse m'aider à me ravitailler. C'est la preuve de l'escalade de la répression quand le pouvoir politique utilise la police pour réprimer les citoyens comme si c'était des délinquants condamnés. La police n'a donné aucune explication à cette atteinte, mais l'intention de provoquer et de créer un conflit qui aurait permis de frapper ou d'arrêter les gens est évidente. »<sup>2</sup>*

Les défenseurs des droits au Nicaragua, et Dorene Miller n'est pas une exception, sont visés par la mise en place d'une série de lois restrictives votées entre 2018 et 2021, considérées comme l'institutionnalisation de l'Etat policier que connaît actuellement le pays. Ces lois sont la preuve évidente que le régime actuel ne tolère aucune personne individuelle ou juridique, membres de communautés paysannes ou indigènes, de

groupes sociaux, de défenseurs des droits humains ou quiconque s'opposant à la politique de violation des droits des citoyens.<sup>7</sup>

Dolene Miller est une femme d'origine afroaméricaine, dirigeante communautaire, défenseure des droits de la Communauté Noire Créole Indigène de Bluefields depuis plusieurs décennies. Elle a représenté les peuples afroaméricains et a mené, avec d'autres dirigeants indigènes et afroaméricains, la lutte contre la confiscation de leurs terres ancestrales lors du mega projet du Grand canal interocéanique mené par le Nicaragua.<sup>8</sup> L'affaire se trouve actuellement devant la CIDH.<sup>7</sup>

La politique de répression fait que l'État considère toute plainte déposée au national ou à l'international comme une attaque à sa souveraineté et à son autodétermination. Alors que les attaques contre les défenseurs de la terre et de l'environnement ont été nombreuses au cours des dernières années.<sup>9</sup>

La plupart des autochtones défendent leur manière de vivre, leur culture, leur vision du cosmos. Selon *l'Observatorio de la organización mundial contra la tortura*, en 2018 « plus de la moitié des homicides sur des défenseurs des droits de la terre et de l'environnement commis dans le monde l'ont été en Amérique latine. »<sup>10</sup>

### **Femmes et filles autochtones et empiètement sur les terres**

L'État du Nicaragua a encouragé la migration interne des personnes non autochtones, principalement vers le RACCN<sup>11</sup>, laissant les peuples autochtones en minorité sur leurs propres territoires. L'État facilite ainsi l'avancée de la frontière agricole et l'élevage extensif<sup>12</sup>, favorisant une politique inacceptable de colonisation intérieure. En outre, il y a eu une augmentation de la violence contre les peuples autochtones au cours de la dernière décennie, et les experts soulignent la présence du crime organisé et du trafic de drogue dans la région.<sup>13</sup> Une politique extractiviste des ressources naturelles est en outre promue, dégradant les moyens de subsistance et les territoires des peuples autochtones par l'exploitation forestière en général (et celle menée par la société Alba Forestal en particulier),<sup>14</sup> l'expansion des monocultures telles que American Palm (*Elaeis guineensis*),<sup>15</sup> l'augmentation de l'activité minière de la société d'État Empresa Nicaragüense de Minas [Société minière nicaraguayenne],<sup>16</sup> et la simple annonce de la concession du Grand Canal interocéanique à travers le Nicaragua. Les pires conditions sont cependant subies par les communautés autochtones Miskitu et Mayangna dans le RACCN.

Depuis 2015, ces communautés sont victimes d'attaques systématiques perpétrées par des hommes non autochtones – appelés colons – armés pour s'emparer des terres autochtones. Les attaques se sont intensifiées tout au long de 2020 et 2021 et se sont concentrées sur le territoire de Mayangna Sauni As, situé au cœur de la *Réserve de biosphère de Bosawás*. Les femmes et les enfants, chargés de collecter l'eau et le bois de reboisement, sont de plus en plus exposés lors de ces tâches puisque les territoires se rétrécissent en raison de l'empiètement sur les terres par des colons armés. Les colons empiètent sur des terres de plus en plus proches des hameaux ou villages autochtones, les repoussant par des menaces, des enlèvements et des coups de feu. Il y a des maisons d'attaques incendiées, du bétail tué, des gens blessés, violés, kidnappés et tués. Telle a été l'attaque contre la communauté Mayang-na d'Alal l'année précédente.<sup>17</sup> Cette situation a entraîné des déplacements internes forcés en raison de l'insécurité physique et alimentaire que cet empiètement sur leur territoire provoque. Les femmes disent :

« Nous ne pouvons pas dormir paisiblement dans nos maisons, chaque jour nous avons peur que les hommes armés nous tuent. »<sup>18</sup> Les femmes sont également accablées par leur

responsabilité de s'occuper des enfants, des membres handicapés de la famille et des personnes âgées, avec qui elles doivent souvent aller dormir dans la forêt face aux menaces des colons contre leurs communautés.

De plus : « *Lorsqu'elles sont déplacées, les femmes portent le plus lourd fardeau et manquent de protection, beaucoup sont même forcées à se prostituer pour s'assurer un revenu avec lequel acheter de la nourriture.*»<sup>19</sup>

### **L'exploitation minière, les femmes autochtones et le massacre de Kiwakumbaih**

L'exploitation minière a considérablement augmenté au Nicaragua récemment, au détriment de l'autodétermination des peuples autochtones puisque la plupart d'entre eux n'ont pas été consultés avant que cette activité ne commence sur leurs territoires, comme le dénoncent les femmes autochtones de la communauté de La Laguna, à San Ramón, Matagalpa.<sup>20</sup> Le 23 août 2021, le massacre de Kiwakumbaih a eu lieu dans une mine d'or sur la colline de Kiwakumbaih (le rocher du diable en langue mayangna), une colline historique considérée comme sacrée, ainsi qu'un terrain de chasse et de pêche traditionnel sur le territoire de Mayangna Sauni As.<sup>21</sup> Il s'agissait de la quatrième attaque en 2021 dans le territoire de Mayangna Sauni As. Il n'y a aucune certitude quant au nombre de victimes car différentes sources donnent des chiffres différents. La plupart s'accordent à dire qu'entre 13 et 18 autochtones ont été tués, dont un enfant d'environ six ans et un adolescent, ainsi que deux femmes Miskitu, dont l'une a été mutilée. Une femme mayangna et sa fille de 14 ans, épouse et fille de l'homme qui exploitait la mine, ont été agressées sexuellement par plusieurs des agresseurs.

Une déclaration du gouvernement des femmes mayangna du Nicaragua rappelle les événements comme suit : (...)

*vers 21 heures, alors que les victimes sans méfiance se trouvaient à leur travail minier, elles étaient entourées de plus de 100 envahisseurs métis bien armés qui, avec un langage verbal agressif, ont commencé à tuer les victimes, certaines avec des fusils, d'autres avec des couteaux. D'autres ont pris la femme mayangna locale qui travaillait dans la mine avec son mari et se sont violemment imposés à elle tandis que d'autres ont pris le mari comme témoin du crime odieux de viol contre sa femme. L'épouse Mayang-na a été violée par plus de 20 hommes, puis ils ont assassiné son mari. Un autre groupe est entré à l'intérieur où l'or était extrait et a déclenché des explosifs, avec des personnes toujours à l'intérieur du tunnel, entraînant jusqu'à présent un décompte de dix-huit (18) morts (...). Nous exigeons fermement une administration équitable de la justice, y compris une enquête approfondie sur le massacre et nous condamnons tous les responsables et ceux qui ont été impliqués dans la planification détaillée d'un tel massacre dans lequel la vie d'innocents a été perdue, et nous exigeons également JUSTICE pour nos jeunes frères Mayangna assassinés si atrocement et pour le viol de notre sœur Mayangna, par rapport aux meurtriers, usurpateurs, propriétaires terriens ou vendeurs illégaux de la terre Mayangna.*<sup>22</sup>

Le massacre de Kiwakumbaih est un cas marquant à plusieurs égards, surtout par le nombre de femmes brutalement assassinées et agressées sexuellement. Le viol est une forme de torture pour les femmes et un moyen de briser la résistance du peuple Mayangna car de tels abus symbolisent une forme de pouvoir sur les peuples autochtones. Le massacre a également démontré un niveau de brutalité plus élevé que lors des attaques précédentes. La méchanceté manifestée contre les familles des peuples autochtones qui exploitaient la mine, en particulier, visait à envoyer un message clair pour effrayer les Mayangna et prendre le contrôle de la mine.<sup>23</sup> Contrairement à la

version des témoins et des survivants de l'attaque, les autorités policières - la seule fois où elles ont publié les résultats de leurs enquêtes - ont criminalisé le défenseur des droits humains qui a diffusé la nouvelle sur les réseaux sociaux<sup>24</sup> et ont formellement imputé le crime au 14 Mayangna,<sup>25</sup> certains d'entre eux sont des gardes forestiers communautaires défendant le territoire.<sup>26</sup> Les peuples autochtones, quant à eux, ont pointé du doigt les colons qui ont été expulsés de Kiwakumbaih le 19 septembre 2020 par des membres de la communauté. Au vu de cette situation, un leader communautaire a déclaré :

« *Quand nous nous plaignons, ils nous poursuivent, alors je garde la tête baissée ; Je ne veux pas que mon nom apparaisse car il y a un danger énorme. Les Mayangna subissent la mort ou la condamnation pour avoir défendu notre Mère la Terre.* »<sup>27</sup>

De plus, les autochtones ont averti que la Police Nationale n'avait pas signalé que le massacre avait eu lieu dans un contexte d'invasion et d'empiètement des terres qui avait commencé il y a plusieurs années en toute impunité.<sup>28</sup>

## Notes and références

1. INEGI. *Population and Housing Census 2020*. Mexico, INEGI, 2021. Available at [https://www.inegi.org.mx/contenidos/programas/ccpv/2020/doc/Censo2020\\_Principales\\_resultados\\_EUM.pdf](https://www.inegi.org.mx/contenidos/programas/ccpv/2020/doc/Censo2020_Principales_resultados_EUM.pdf)
2. INALI. "En el país, 25 millones de personas se reconocen como indígenas: INALI" [INALI states that 25 million people self-identify as Indigenous in the country]. INALI, 8 February 2019. <https://www.inali.gob.mx/es/comunicados/701-2019-02-08-15-22-50.html>
3. INEGI. *Population and Housing Census 2020*. Op. Cit.
4. United Nations: "Una mano para Oaxaca, dos mujeres decididas a continuar la cultura de su pueblo" [A hand for Oaxaca, two women determined to continue the culture of their people]. *UN News*, 5 December 2021. <https://news.un.org/es/story/2021/12/1500902>
5. Communication. General Coordination for Social Communication and State Government Spokesperson, "Destacando desempeño de las mujeres indígenas para la educación: IEPEO" [Highlighting Indigenous women's performance in education: IEPEO]. 7 September 2021. <https://www.oaxaca.gob.mx/comunicacion/destacado-desempeno-de-las-mujeres-indigenas-para-la-educacion-ieepo/>
6. For every 10 illiterate Indigenous men, there are 18 illiterate women. See Narro, J., & Moctezuma, D. "Analfabetismo en México: una deuda social" [Illiteracy in Mexico: a social debt]. *México Social*, 1 September 2014. <https://www.mexicosocial.org/analfabetismo-en-mexico-una-deuda-social/>
7. Robles Vásquez, H., & Pérez Miranda, M. *Panorama educativo de la población indígena y afrodescendiente* [Educational outlook for the Indigenous and Afrodescendant population]. Mexico: National Institute for the Evaluation of Education and the United Nations Children's Fund, 2018.
8. *Idem*.
9. National Institute of Indigenous Peoples, "Datos e indicadores sobre violencia contra las mujeres indígenas" [Data and indicators on violence against Indigenous women]. Government of Mexico, 25 November 2017. <https://www.gob.mx/inpi/articulos/datos-e-indicadores-sobre-violencia-contra-las-mujeres-indigenas>
10. Gender Observatory and COVID-19. "Mujeres con discapacidad. Observatorio Género y Covid-19" [Women with disabilities. Gender Observatory and Covid-19]. <https://genero-covid19.gire.org.mx/tema/mujeres-con-discapacidad/>
11. INEGI. *Estadísticas a propósito del día de la madre* [Statistics for Mother's Day]. INEGI, 7 May 2021. [https://www.inegi.org.mx/contenidos/saladeprensa/aproposito/2021/EAP\\_MAMAS21.pdf](https://www.inegi.org.mx/contenidos/saladeprensa/aproposito/2021/EAP_MAMAS21.pdf)
12. National Institute of Public Health. <https://www.insp.mx/lineas-de-investigacion/salud-y-grupos-vulnerables/investigacion/situacion-social-de-los-pueblos-indigenas.html>
13. Inter-American Commission on Human Rights. *Brochure: Indigenous Women*. OAS-IWGIA, 2017. <http://iachr.org/IndigenousWomen/>
14. *Idem*.
15. University of Guadalajara, "Evidencian mujeres indígenas del AMG discriminación y obstáculos para acceder a los servicios de salud" [Indigenous women in the Guadalajara Metropolitan Area report discrimination and barriers to accessing health services]. University of Guadalajara, 15 December 2021. <https://www.sems.udg.mx/noticias/evidencian-mujeres-indigenas-del-amg-discriminacion-y-obstaculos-para-acceder-los-servicios>
16. Inter-American Commission on Human Rights. *Brochure: Indigenous Women*. OAS-IWGIA, 2017. <http://iachr.org/IndigenousWomen/>
17. Castañeda de la Mora, C., n.d. *Vulnerabilidad y los derechos humanos de las mujeres indígenas migrantes*. [Vulnerability and the human rights of Indigenous migrant women]. Programme Of cer - Human Rights, Unesco Mexico, p.11
18. Mora, Luis. *Las fronteras de la vulnerabilidad: género, migración y derechos sexuales reproductivos* [The frontiers of vulnerability: gender, migration and sexual and reproductive rights] p. 3, November 2003.
19. UNESCO. "Indigenous Peoples and COVID-19: The view from Mexico UNESCO, 4 August 2020. <https://es.unesco.org/news/pueblos-indigenas-y-covid-19-mirada-mexico>

20. Some examples are: the Political Constitution of the United Mexican States; the Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination against Women; the Inter-American Convention on the Prevention, Punishment and Eradication of Violence against Women (Belém do Pará); Convention 169 of the International Labour Organization; the Law of the Law to Prevent and Eliminate Discrimination; the General Law for Equality between Women and Men; the General Law on Women's Access to a Life Free from Violence; the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, as well as state laws that protect the rights of women and Indigenous Peoples. Melesio Nolasco, J. M. *Derechos humanos de las mujeres indígenas* [Indigenous women's human rights]. National Human Rights Commission of Mexico, October 2015. ] [https://www.cndh.org.mx/sites/default/les/documentos/2019-05/Cuaderno\\_Var\\_34.pdf](https://www.cndh.org.mx/sites/default/les/documentos/2019-05/Cuaderno_Var_34.pdf)
21. COPRED (Council for the Prevention and Elimination of Discrimination in Mexico City). "COPRED llama a visibilizar las brechas de género persistentes en el Día Internacional de la Mujer Indígena" [COPRED shines light on persistent gender gaps on International Day of Indigenous Women]. COPRED, 3 September 2021. <https://www.copred.cdmx.gob.mx/comunicacion/nota/copred-llama- visibilizar-las-brechas-de-genero-persistentes-en-el-dia-internacional-de-la- mujer-indigena>
22. CDHCH (Human Rights Commission of Mexico City) "Necesario fomentar la participación de las mujeres indígenas en la Ciudad de México [Indigenous women's participation needs encouraging in Mexico City]. CDHCH Bulletin, 102/2021, 7 June 2021. <https://cdhcm.org.mx/2021/06/necesario-fomentar-la- participacion-de-las-mujeres-indigenas-en-la-ciudad-de-mexico/>
23. *Idem*.
24. "The political participation of resident Indigenous communities is aimed more at demanding their rights to housing and work, while in the native communities it is aimed [...] [at] raising awareness of themselves and their demands," see CDHCH.
25. "Las mujeres en las elecciones de 2021, las más grandes en la historia de México" [Women in the 2021 elections, the most in Mexico's history]. *Boletín Desigualdad en cifras, Inmujeres*, Year 7 No. 6, 6 June 2021. [http://cedoc.inmujeres.gob.mx/documentos\\_download/BA7N06\\_27072021.pdf](http://cedoc.inmujeres.gob.mx/documentos_download/BA7N06_27072021.pdf)
26. National Women's Institute, "Mujeres indígenas y afromexicanas frente al proceso electoral de 2021: pendientes en la garantía de sus derechos políticos" [Indigenous and Afro-Mexican women in the 2021 electoral process: guaranteed political rights still pending]. Government of Mexico, 19 May 2021. <https://www.gob.mx/inmujeres/articulos/mujeres-indigenas-y-afromexicanas-frente-el- proceso-electoral-2021-pendientes-en-la-garantia-de-sus-derechos-politicos>
27. Inter-American Commission on Human Rights. *Brochure: Indigenous Women*. OAS-IWGIA, 2017. <https://www.oas.org/es/cidh/indigenas/docs/pdf/Brochure- MujeresIndigenas.pdf>
28. Caminos, Mauricio. "El zapatismo 'invade' Europa con la Gira por la vida" [Zapatismo 'invades' Europe with the Journey for Life]. *La Tinta*, 14 June 2021. <https://latinta.com.ar/2021/06/el-zapatismo-invade-europa-con-la-gira-por-la-vida/>.
29. "Apenas 500 años después | El Escuadrón Marítimo Zapatista, llamado 'Escuadrón 421'" [Just 500 years later | the Zapatista Maritime Squadron, known as 'Squadron 421']. *Radio Zapatista*, 13 August 2021. At: <https://radiozapatista.org/?p=38909>
30. "Escuadrón 421 (la delegación marítima zapatista)" [Squadron 421 (the Zapatista Maritime Delegation)]. *Enlace zapatista*, 17 April 2021. <http://enlacezapatista.ezln.org.mx/2021/04/17/escuadron-421/>.
31. Comisión Sexta Zapatista. "Gracias" [Sixth Zapatista Commission. "Thank you"]. *Enlace zapatista*, 15 December 2021. <https://enlacezapatista.ezln.org.mx/2021/12/15/gracias/>
32. Martínez, Fabiola y Néstor Jiménez. "Pide AMLO perdón a pueblos yaquis por injusticias durante el por riato" [AMLO asks forgiveness from Yaqui people for injustices during the Por riato regime]. *La Jornada*, 28 September 2021. <https://www.jornada.com.mx/notas/2021/09/28/politica/pide-amlo-perdon-a- pueblos-yaquis-por-injusticias-durante-el-por-riato/>
33. Santos Cid, Alejandro y David Marcial Pérez. "Ganaderos, agricultores y obreros: las víctimas del último golpe del narco al pueblo yaqui" [Livestock and agricultural farmers and workers: victims of the latest narco hit on the Yaqui people]. *El País*, 28 September 2021. [https://elpais.com/mexico/2021-09-29/ganaderos-agricultores-y-obreros-las-victimas-del-ultimo-golpe-del-narco-al- pueblo-yaqui.html#?prm=copy\\_link](https://elpais.com/mexico/2021-09-29/ganaderos-agricultores-y-obreros-las-victimas-del-ultimo-golpe-del-narco-al- pueblo-yaqui.html#?prm=copy_link)
34. García Bermejo, Carmen. "México: la permanente batalla de los Yaquis contra el despojo" [Mexico: Yaquis' constant battle against eviction]. *Mongabay*, 5 August 2021 <https://es.mongabay.com/2021/08/mexico-yaquis-despojo-desapariciones-pueblos-indigenas/>.

**José del Val** est directeur du Programme universitaire d'étude de la diversité culturelle et de l'inter culturalité (PUIC-UNAM) ; **Carolina Sánchez García** est secrétaire académique de l'UPCI-UNAM ; et **Juan Mario Pérez Martínez** est secrétaire technique de PUIC-UNAM.

**Source** : IWGIA El Mundo Indígena 2022 .

Traduction de l'espagnol par **Simone Dreyfus-Gamelon** , Présidente du GITPA et **Sylviane Roche**